



COMITE TECHNIQUE MINISTERIEL

15 FEVRIER 2019

CYCLE DES HAUTES ETUDES DE LA CULTURE

Documents

- Note de présentation ;
- Composition du Comité d'orientation ;
- Lettres de mission de Manuel Bamberger et Cécile Portier.



COMITE TECHNIQUE MINISTERIEL DU 15 FEVRIER 2019

Note de présentation

Point 8

Cycle des hautes études de la culture

Contexte

Dans le prolongement de la mission de réflexion menée sur une possible session annuelle de la culture et du lien culturel, l'offre de formation du secrétariat général s'enrichit cette année d'un nouveau dispositif : le Cycle des hautes études de la culture (CHEC). Il s'agira d'une session d'une durée de 9 mois à raison de deux à trois jours par mois, ouverte à une trentaine d'auditeurs, dont la moitié hors du champ du ministère. A l'issue de cette première session, une évaluation du dispositif sera effectuée et présentée dans le cadre du comité technique ministériel pour y échanger sur ses perspectives et organisation.

Evolution / Etat d'avancement

DEFINITION DES OBJECTIFS DU CYCLE DES HAUTES ETUDES DE LA CULTURE

Ce Cycle, qui s'inspire des dispositifs mis en place à l'IHEDN et sur ce référent dans plusieurs départements ministériels, s'adressera aux agents à haut potentiel d'encadrement, aux catégories A+ ou équivalents de la fonction publique d'Etat, des établissements publics, et des collectivités territoriales, aux cadres dirigeants d'entreprises ou d'associations, aux représentants d'organisations syndicales, aux conseillers et attachés d'ambassades étrangères.

Il poursuivra un double objectif de décloisonnement et de partage, particulièrement adapté à notre ministère constitué de structures très diversifiées, et interrogera les grandes thématiques des politiques culturelles à la lumière des évolutions de notre environnement, s'appuyant sur la diversité des auditeurs comme des intervenants.

Utile au ministère par le dialogue et le renouvellement des idées auquel contribueront ses auditeurs, ce cycle a pour objectif de renforcer le portefeuille de compétences des participants : ouverture, meilleure vision stratégique, augmentation des capacités collaboratives avec ses partenaires et collègues, vision internationale plus large, meilleure coopération entre secteurs publics et privés actifs dans le champ culturel, le tout au service d'une vision ambitieuse et partagée de l'accès à la culture dans notre société.

La part d'auditeurs extérieurs au champ du ministère participe aussi d'objectifs importants pour notre administration : en faisant mieux connaître les politiques publiques du ministère, en promouvant sa capacité à fédérer les différents interlocuteurs avec la richesse que constituent les débats et différences de points de vue, en diffusant largement l'importance de la prise en compte de la culture dans les autres politiques publiques.

Pour résumer ces objectifs, une formule qui figurera dans les documents de présentation : « *la culture ne résout pas tout ; sans culture on ne résout rien* ».

PROGRAMMATION ET ORGANISATION DU CYCLE

Les auditeurs, soumis à une obligation d'assiduité (raison pour laquelle un accord de la hiérarchie sera demandé en amont lors de la candidature), suivront de septembre 2019 à juin 2020 des modules thématiques mensuels de 2 à 3 jours alternant conférences, débats et tables-rondes, visites de différents lieux culturels. Trois spécificités sont à noter :

- Les choix de programmation de la Session annuelle seront effectués sur la base des propositions d'un comité d'orientation, dont on trouvera la composition en annexe, et concertées avec les directions du ministère et l'IGAC; ce comité tient sa première réunion de travail le 12 février 2019;
- Une place importante sera laissée à la co-construction, le programme n'étant totalement finalisé qu'à l'issue de la sélection des auditeurs afin de les solliciter, à proportion mesurée, dans un rôle d'animateurs voire d'intervenants en fonction de l'intérêt possible de leurs expériences pour la Session;
- L'implication des auditeurs sera encouragée dans un travail collectif utile au ministère : sur la base d'un thème transversal à la Session, des travaux de groupe seront commandés par les trois Directions générales et le Secrétariat général du Ministère, en faisant le pari de l'utilité d'un regard collectif et renouvelé sur des questions que le Ministère a à traiter.

Calendrier / Prochaines échéances

La première session débutera en septembre 2019.

Un appel à candidatures sera lancé en mars 2019, et une trentaine d'auditeurs sélectionnés d'ici juillet 2019, sur la base d'un examen de dossier puis d'un entretien. Pour les agents du ministère, les frais d'inscription à la session relèveront des crédits formation.

Pour la première session annuelle, le thème transversal retenu portera sur les « Territoires de cultures ». Comment tirer au mieux parti du nouveau territoire qu'est le monde globalisé, et savoir simultanément traiter les territoires géographiques et sociaux délaissés? Comment contribuer aux nouveaux espaces de création, d'accueil, de transmission, dans un monde ouvert, et assurer à la culture son rôle de progrès, d'intégration, d'émancipation et de liberté ? Comment trouver réponse aux besoins de financement, en rappelant bien sûr le poids économique de la culture mais en évitant qu'elle ne se trouve réduite à cette seule dimension qui lui ôterait alors sens et spécificité.

Contacts :

- Manuel Bamberger : manuel.bamberger@culture.gouv.fr
- Cécile Portier : cecile.portier@culture.gouv.fr

CTM 15 février 2019
Point 8 Annexe
Composition du Comité d'orientation
du Cycle des Hautes Études de la Culture (CHEC)

- Jean-Gabriel Ganascia, Professeur à Sorbonne Université; expert en intelligence artificielle, Président du comité d'éthique du CNRS : Président du Comité d'orientation

- Françoise Banat-Berger, Directrice des Archives Nationales
- Marc Drouet, Directeur régional des affaires culturelles des Hauts de France.
- Michel Orier, directeur de la musique et de la création culturelle de Radio France
- Emmanuel Ethis, Recteur de l'académie de Nice, président du Haut Conseil de l'Éducation artistique et culturelle
- Patrick Gérard, Directeur de l'ENA, et ancien président du Conseil d'administration de l'INP,
- Steven Hearn, président fondateur de Troisième Pôle ;
- Catherine Pégard, Présidente de l'Etablissement public du Château du Musée et du Domaine National de Versailles ;
- Isabelle de Ponfilly, Directrice Générale de Vitra France, présidente du Conseil d'administration de l'ENSAD ;
- Catherine Tsékénis, Directrice de la Fondation Hermès, présidente du conseil d'administration du Conservatoire national supérieur de musique et de danse de Lyon.



Le Secrétaire Général

à

Monsieur Manuel Bamberger

15 NOV 2018

Secrétariat général

Objet : Mise en place d'un Cycle des Hautes Études de la Culture

Soucieux de développer les échanges et le partage d'expériences associant des hauts potentiels de l'administration et des acteurs de la société civile, plusieurs ministères ont mis en place des Sessions dédiées, inspirées de ce que produit de longue date l'Institut des hautes études de la défense nationale.

20181126968

182, rue Saint-Honoré
75033 PARIS cedex 01

Ce type de démarche présente un fort intérêt pour notre Ministère. Plus particulièrement, sa capacité à faire largement connaître et mettre en débat ses actions et à savoir les renouveler à l'aune de l'évolution des idées et des pratiques, constituent un enjeu permanent.

Téléphone : 01 40 15 80 00

C'est à ce titre, s'appuyant sur le travail de préfiguration que vous m'avez remis dans le cadre de la mission que mon prédécesseur vous avait confié en mai 2017, qu'il a été décidé, de compléter l'offre de formation existante par la mise en place d'une session de haut niveau, fortement identifiée, associant des auditeurs d'origines professionnelles diversifiées, provenant pour partie du champ du Ministère et pour partie extérieurs.

Dans la continuité de cette précédente mission, je souhaite vous confier une mission complémentaire permettant de mettre en œuvre une première session d'un cycle des Hautes études de la Culture.

Au travers de conférences, visites, débats, travaux collectifs à destination du ministère, les auditeurs de ce cycle devront y trouver ouverture, vision stratégique, augmentation de leurs capacités collaboratives avec leurs partenaires et collègues, vision internationale plus large, meilleure coopération avec les interlocuteurs des secteurs publics et privés.

Vous vous appuierez pour cela sur les services compétents du secrétariat général.

Dans le cadre de cette mission, il vous reviendra notamment :

- de façon générale d'engager la conception, mise en place, animation, consolidation et développement du dispositif, que vous me présenterez pour validation en veillant à couvrir l'ensemble des coûts de gestion du cycle avec les recettes propres qu'il générera (droits d'inscription notamment) ;
- d'assurer le secrétariat et le bon fonctionnement des comités de pilotage et d'orientation, ainsi que la responsabilité du suivi opérationnel de leurs préconisations et décisions;
- d'assurer les contacts de haut niveau avec des cadres dirigeants du secteur public et du secteur privé en rapport avec cette première session;
- de travailler avec les partenaires à une proposition de programmation triennale que vous me soumettrez préalablement à son engagement ;
- de veiller à la bonne communication interne et utilisation des travaux de cette session ;
- de proposer les meilleures modalités de partage du dispositif à terme ;

Vous me transmettez chaque mois un compte-rendu d'exécution, mettant en avant les avancées dans la mise en œuvre de cette première session, regroupant les points éventuels soumis à ma validation ou à celle du cabinet le cas échéant.

Cordialement

Le Secrétaire Général

Hervé Barbaret





Secrétariat général

Paris, le 06 DEC. 2018

Le Secrétaire général

à

Madame Cécile Portier

Affaire suivie par :
Philippe BELIN
Haut fonctionnaire
à l'encadrement supérieur
philippe.belin@culture.gouv.fr

Objet: Votre mission de concours à la mise en place d'un Cycle des Hautes Études de la Culture

Le ministère de la culture souhaite compléter son offre de formation par un Cycle des Hautes Etudes de la Culture (CHEC).

Inspiré du format des sessions de l'Institut des hautes études de défense nationale, ce cycle devrait être ouvert à une trentaine d'auditeurs dont une part significative extérieure au champ du ministère et se dérouler à raison de 2 à 3 jours par mois, pendant neuf mois.

Ce Cycle, dont les prestations seront financées par les droits d'inscription, devra trouver rapidement sa place et les moyens de son attractivité : cette première année de mise en place revêt donc une importance particulière.

Une mission a été confiée à M. Manuel Bamberger en ce sens, par une lettre de mission que vous trouverez jointe à la présente.

Au regard de la qualité de votre expérience professionnelle et de votre intérêt pour ce projet, je souhaite que vous épauliez M. Bamberger afin de contribuer au succès de cette première édition du CHEC.

Vous êtes affectée à cette mission à compter de la remise de la présente lettre.

Bien cordialement,



Hervé BARBARET

